

St Forgeux Lespinasse, le 4 juillet 2016

Patrice CADET, Association de Sauvegarde des Moulins de la Loire  
Albert Higounenc, Vice Président de la Fédération Française des  
Associations de Sauvegarde des Moulins (FFAM)

à

Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez besoin d'argent pour effectuer vos réformes. **Nous vous proposons de récupérer immédiatement au moins 1 milliard € tout en renforçant les objectifs fixés par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006).** Les agences de l'eau dépensent inutilement chaque année entre 14 % (Adour-Garonne) et 75 % (Seine Normandie) des fonds qu'elles ont collectés, pour des opérations néfastes à l'objectif de la LEMA. **Une situation qui a été dénoncée unanimement par les 5 experts indépendants invités par la Commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale le 23 novembre 2016.** En ce moment, via les collectivités locales, 60% des opérations financées par les agences de l'eau concernent des travaux d'hydro-morphologie et d'effacement des anciens seuils notamment de moulins. Ces opérations n'ont strictement aucun impact sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Au contraire, il a été scientifiquement démontré que **ces travaux réduisaient les capacités d'autoépuration des cours d'eau, tout autant que la biodiversité aquatique**, puisqu'il y a destruction des habitats qui sont associés à la présence des seuils depuis des siècles.

Plutôt que de réduire globalement le budget des Agences, nous suggérons de spécifiquement prélever dès maintenant les crédits identifiés pour ces opérations de destruction physique de l'écosystème rivière. De cette manière, les opérations utiles à la dépollution, c'est-à-dire à l'amélioration de la qualité de l'eau, ne seront pas impactées. **A elle seule, cette action est de nature à ralentir la disparition de notre biodiversité aquatique que les moulins n'ont jamais perturbée, mais au contraire protégée, durant 20 siècles.** Par ailleurs, une neutralisation intelligente de l'article L214-17 va libérer immédiatement la renaissance d'une activité économique éco-responsable, notamment dans les zones rurales et de montagne, grâce à la production d'énergie hydro-électrique de proximité et à l'équipement des moulins. **Une ressource de quelques 3 milliards € par an** selon le dossier que nous avons envoyé au mois d'avril 2017 à M. Emmanuel Macron, à laquelle s'ajoute un moyen durable et efficace de lutter contre le réchauffement climatique et de restaurer le 3<sup>ème</sup> patrimoine de France.

Nous vous remercions de transférer notre lettre à M. Nicolas Hulot, ministre de l'écologie, car depuis plusieurs années, tous nos dossiers ont été immédiatement détournés vers la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère, dont le but officiellement exposé, consiste à détruire absolument tous les seuils et les moulins, sans qu'aucune discussion ne soit possible, et en bafouant ouvertement la démocratie, puisque plusieurs amendements ont été votés récemment par le parlement pour protéger les moulins.

Nous disposons d'un dossier détaillé sur la question que nous sommes prêts à vous envoyer, et surtout à venir exposer à vos équipes, que nous ne mobiliserons pas plus de 30 mn.

Veuillez agréer, Monsieur Edouard Philippe, l'expression de nos sentiments très respectueusement dévoués.

Patrice Cadet et Albert Higounenc